

De l'École libre des sciences politiques à Sciences Po : les archives d'un laboratoire de projets pédagogiques et scientifiques innovants

Odile Gaultier-Voituriez, Goulven Le Brech

Citer ce document / Cite this document :

Gaultier-Voituriez Odile, Le Brech Goulven. De l'École libre des sciences politiques à Sciences Po : les archives d'un laboratoire de projets pédagogiques et scientifiques innovants. In: La Gazette des archives, n°231, 2013. Les archives des établissements d'enseignement supérieur et de recherche. pp. 77-90;

http://www.persee.fr/doc/gazar_0016-5522_2013_num_231_3_5052

Document généré le 15/03/2017

De l'École libre des sciences politiques à Sciences Po : les archives d'un laboratoire de projets pédagogiques et scientifiques innovants

Odile GAULTIER-VOITURIEZ

Goulven LE BRECH¹

Introduction

Créée en 1871 par Émile Boutmy sous le nom d'École libre des sciences politiques (ELSP), Sciences Po – abréviation qui désigne tant la Fondation nationale des sciences politiques (FNSP) que l'Institut d'études politiques (IEP) de Paris – occupe une place singulière dans le panorama des institutions d'enseignement supérieur et de recherche en France. Depuis sa création, son projet éducatif, novateur par sa pédagogie (enseignement professionnel et pratique, conférences de méthode, langues vivantes) et par son ambition scientifique (pluridisciplinarité, étude des mondes contemporains et étrangers), en fait un laboratoire de projets pédagogiques et scientifiques innovants. Les quatre missions de Sciences Po depuis ses origines sont l'enseignement supérieur, la recherche en sciences humaines et sociales, la documentation et l'édition.

La question des archives a pendant longtemps été le fait des historiens de Sciences Po, depuis la création, au début des années 1970, des Archives d'histoire contemporaine chargées de collecter et valoriser des fonds d'archives d'hommes politiques et des partis politiques. À l'instar des universités françaises, il aura fallu attendre le tournant des années 2000 pour qu'émerge en *sus* la problématique des archives de l'institution, *via* la création d'un service des archives dénommé « Mission Archives ». Cette prise en charge de son patrimoine archivistique par l'institution est concomitant avec un fort développement de ses activités de recherche, un intérêt de l'institution pour son histoire et de nombreux projets liés au numérique.

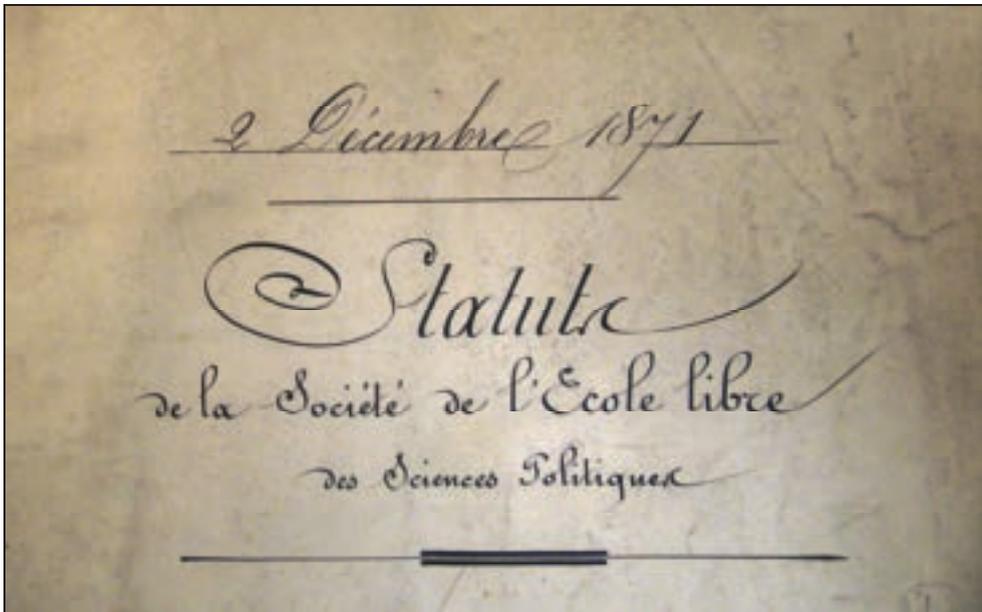
¹ Nous remercions Dominique Parcollet et Marie Scot pour leurs suggestions et relectures.

Inscrit dans son histoire récente, le développement actuel de la fonction archives au sein de Sciences Po s'inscrit dans une dynamique administrative, patrimoniale et scientifique, en étroite collaboration avec les centres de recherche et leurs centres de documentation.

Les Archives d'histoire contemporaine : une relation très forte entre archives, recherche et enseignement

La naissance d'une problématique archivistique à Sciences Po

La question des archives commence à se poser à Sciences Po dans les années 1970. Elle s'inscrit plus largement dans la mission de documentation qui est confiée à l'École libre des sciences politiques dès 1871 et, au moment de la refondation, à la Fondation nationale des sciences politiques par l'ordonnance du 9 octobre 1945.



Statuts de l'École libre des sciences politiques, 1871 (Fonds Sciences Po, 1SP1, Dr3)
© Sciences Po

Sous l'impulsion des présidents de la FNSP, l'historien Pierre Renouvin puis le politologue François Goguel, et du secrétaire général Jean Touchard, qui souhaite alors faire de Sciences Po une grande institution de recherche pluridisciplinaire, se développe la réflexion sur la constitution et la conservation des données politiques au sens large. À la bibliothèque, Jean Meyriat met en place de manière pionnière, dès 1950, le centre de documentation pour constituer les dossiers de presse et dépouiller les articles scientifiques. Il co-crée également en 1952 le Centre d'études et de recherches internationales (CERI), en partie consacré à la veille documentaire internationale. Les grandes enquêtes électorales sont mises en place en 1956, préfigurant les travaux sociologiques et politologiques menés ensuite par le Centre d'études de la vie politique française (CEVIPOF)¹, par exemple dès 1965 à l'occasion de l'élection présidentielle.

Serge Hurtig, qui succède à Jean Touchard en tant que secrétaire général après le décès brutal de ce dernier en 1971, s'adresse également au fondateur de l'Institut français d'opinion publique (IFOP), Jean Stoetzel, pour lui proposer un partenariat sur les rapports d'enquêtes d'opinion², qui est à l'origine de la sonothèque du CEVIPOF, toujours alimentée à l'heure actuelle. Enfin, adoptant une approche innovante, les historiens commencent parallèlement à défricher l'« histoire du temps présent », qui traite de la question politique contemporaine. Un important colloque interdisciplinaire est ainsi organisé sur « Léon Blum, chef du gouvernement, 1936-1937 » les 26 et 27 mars 1965³. Pour écrire l'histoire récente des III^e, IV^e et V^e Républiques, les historiens ont besoin de disposer de matériaux de recherche entendus au sens large, aussi bien archives papier que témoignages oraux – usage novateur en histoire qui commence alors à se développer⁴. C'est sur la création des Archives d'histoire contemporaine, à l'initiative de l'historienne Georgette Elgey, que se cristallise alors la conservation des sources en histoire.

Dans le contexte du centième anniversaire de la création de l'École libre des sciences politiques, Pierre Renouvin et François Goguel organisent des réunions de travail entre 1970 et 1971⁵ sur trois sujets : l'entrée de fonds privés

¹ Créé en 1960 sous l'égide de Jean Touchard.

² Archives FNSP, fonds Thérèse Tournier, copie de la lettre de Serge Hurtig à Jean Stoetzel, 26 avril 1975.

³ *Colloque des 26 et 27 mars 1965 : Léon Blum, chef du gouvernement 1936-1937*, Paris, Fondation nationale des sciences politiques, 1965.

⁴ Il s'agit également, dans ces années-là, de sauver la mémoire et les papiers d'une génération politique, celle du général de Gaulle, en train de disparaître.

⁵ Y participent notamment : Jean-Pierre Azéma, Jacques Bariéty, Serge Berstein, Janine Bourdin, Isabel Boussard, Aline Coutrot, Georgette Elgey (« initiatrice de l'entreprise »),

de personnalités et de partis politiques à des fins d'utilisation scientifique, le recueil de témoignages d'hommes politiques et l'organisation de grands colloques d'histoire contemporaine. Serge Hurtig contacte les hommes politiques – dont beaucoup sont d'anciens élèves de l'École libre et conservent des liens privilégiés avec leur *Alma mater* – et les partis en leur proposant un don d'archives et un entretien. Une première campagne d'histoire orale est menée dès 1971 auprès de hauts fonctionnaires, de membres de cabinets ministériels, de responsables et de militants socialistes et radicaux pour la période 1919-1939. L'entrée de fonds politiques – grâce aux relations de confiance – conduit à la création d'un service d'Archives d'histoire contemporaine le 29 novembre 1971, avec le soutien du ministre de l'Éducation nationale de l'époque, Olivier Guichard. Les hommes politiques se considèrent alors la plupart du temps comme propriétaires de leurs archives politiques, malgré l'ambiguïté du statut des fonds d'archives politiques, récemment levée par la loi¹.

Nicole Furlaud-Racine, François Goguel, Yves-Marie Hilaire, Jean-Noël Jeanneney, Jean Laloy, Pierre Milza, Jean-Louis Monneron, Henry-Frédéric Raux, Pierre Renouvin, René Rémond, Jean Touchard. (Archives FNSP, fonds Thérèse Tournier, procès-verbaux de réunions des 7 décembre 1970, 15 mars 1971, 14 mars 1972, notes des 13 avril 1970 et 9 mars 1971).

¹ La loi n° 2008-696 du 15 juillet 2008 reconnaît le protocole de versement pour les archives politiques publiques, qui sont alors temporairement privatisées :

« Le versement des documents d'archives publiques émanant du Président de la République, du Premier ministre et des autres membres du Gouvernement peut être assorti de la signature entre la partie versante et l'administration des archives d'un protocole relatif aux conditions de traitement, de conservation, de valorisation ou de communication du fonds versé, pendant la durée des délais d'autorité prévus à l'article L. 213.2. Les stipulations de ce protocole peuvent également s'appliquer aux documents d'archives publiques émanant des collaborateurs personnels de signataire. Pour l'application de l'article L. 213-3, l'accord de la partie versante requis pour autoriser la consultation ou l'ouverture anticipée du fonds est donné par le signataire du protocole. Le protocole cesse de plein droit d'avoir effet en cas de décès du signataire et, en tout état de cause, à la date d'expiration des délais prévus à l'article L. 213-2. Les documents d'archives publiques versés antérieurement à la publication de la loi n° 2008-696 du 15 juillet 2008 relative aux archives demeurent régis par les protocoles alors signés. Toutefois, les clauses de ces protocoles relatives au mandataire désigné par l'autorité signataire cessent d'être applicables 25 ans après le décès du signataire ».

Code du patrimoine, L. 213-4.

Voir aussi : PARCOLLET (Dominique), « Institutions privées et conservation d'archives privées d'hommes politiques en France : la Fondation nationale de sciences politiques », *La Gazette des archives*, n° 203 « Les archives des hommes politiques contemporains », Paris, Gallimard/Association des archivistes français, 2007, p. 176-180 et 343-344 et GAULTIER-VOITURIEZ (Odile), « La recherche sur les archives politiques », dans CORNU (Marie) et FROMAGEAU (Jérôme) (dir.), *Archives et recherche : aspects juridiques et pratiques administratives*, actes du colloque, programme CNRS « Archives de la création », Faculté Jean Monnet, Université Paris-Sud, 25-26 mai 2000, Sceaux, Paris, L'Harmattan, 2003, p. 195-196.

Dès 1973, une convention est signée entre la FNSP et la Direction des archives de France permettant aux Archives nationales de recevoir en dépôt les fonds historiques les plus importants. C'est le cas notamment des fonds Auriol, Daladier, Blum et des archives du Mouvement républicain populaire, qui entrent aux Archives nationales respectivement en 1971, 1989, 1995 et 1977-1993. René Rémond, président de la Fondation à partir de 1981, est un soutien indéfectible du service. Spécialiste de renom de l'histoire politique et religieuse contemporaine, il s'intéresse de près aux fonds et s'implique dans les instances archivistiques officielles. Vice-président de la commission des archives privées mise en place en 1973 par les Archives de France, il préside également le Conseil supérieur des archives de 1988 à sa mort en 2007.

En 1989 s'ouvre une nouvelle page de l'histoire du service : les Archives d'histoire contemporaine sont rattachées au nouveau Centre d'histoire de l'Europe du vingtième siècle (CHEVS) dirigé par Pierre Milza. Cela confirme le lien étroit entre archives et recherche. D'autre part, Pierre Milza forme un binôme intellectuel et amical avec Serge Berstein, directeur du DEA d'histoire, en charge de la formation à la recherche historique à Sciences Po. Les Archives disposent alors d'une grande pièce regroupant archivistes à mi-temps, bureaux et lecteurs au sein du centre, dans un appartement loué au 187, boulevard Saint-Germain (VI^e), ainsi que d'espaces de conservation assez dispersés, sur place et dans d'autres bâtiments de Sciences Po.

Le déménagement du Centre d'histoire au 44, rue du Four (VI^e) en 1992 constitue une incontestable amélioration et permet la mise à disposition pour les Archives d'une salle de lecture de six places, de plusieurs bureaux ainsi que le rassemblement de toutes les archives – dont celles de direction – sur place dans des espaces dédiés et bien aménagés (290 ml). La priorité est donnée à la complémentarité entre archives, enseignement et recherche¹ et donc au traitement des fonds, à l'augmentation du nombre de lecteurs, à leur accueil personnalisé ainsi qu'à un renforcement du travail en concertation avec les sections du XX^e siècle et des archives privées des Archives nationales et les autres institutions conservant des archives politiques². Les papiers proposés par

¹ GAULTIER-VOITURIEZ (Odile), « Sciences Po : complémentarité de trois fonctions au sein de deux instances ; les missions de service public des organismes de documentation et d'information », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, « La BDIC à l'aube du XXI^e siècle », n° 49-50, janvier-juin 1998, p. 51.

² Comme les Archives du communisme français, la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine, le Centre d'archives du féminisme, le CEDIAS-Musée social (centre d'études et de documentation d'information et d'action sociales), le Centre d'études et de recherches sur les mouvements trotskystes et révolutionnaires, le Centre d'histoire du travail, le Centre d'histoire sociale du XX^e siècle, la Fondation Charles de Gaulle, la Fondation

les donateurs potentiels peuvent ainsi, si besoin, être réorientés vers le lieu de conservation le plus apte et le plus facile à identifier par le public.

Le nombre de lecteurs fréquentant la salle de lecture passe de 32 en 1992 à 193 en 1998. Les demi-journées de travail sont multipliées par dix en une décennie¹. Un entretien personnalisé et approfondi d'aide à la recherche dans les fonds de Sciences Po et des autres institutions fournit une valeur ajoutée incontestable pour le public. La responsable des archives joue alors pleinement son rôle essentiel d'intermédiaire entre les fonds et leurs utilisateurs². Une politique active de valorisation des fonds est menée par la diffusion des inventaires aux établissements concernés³ et par la participation aux réseaux d'archivistes⁴ et d'histoire politique. Le public s'élargit, et au-delà des travaux universitaires qui restent majoritaires, des demandes sont effectuées pour des reproductions de photographies d'Auriol, Blum, Daladier, Monnerville, pour des ouvrages, surtout biographiques, des prêts pour des expositions⁵, des films, etc. Une part croissante d'étrangers (Européens, Américains mais aussi Japonais, Russes et Australiens) – un quart environ du public – vient travailler.

Parallèlement, dès la création des Archives d'histoire contemporaine a lieu une prise de conscience de l'intérêt des archives institutionnelles de Sciences Po pour la recherche historique. Sont donc classés et inventoriés au début des années 1980 les fonds de l'École libre des sciences politiques (1 SP) et des débuts de la FNSP et de l'IEP jusqu'en 1968 (2 SP)⁶. Signe de leur importance, après classement, ces archives réintègrent un local situé sous l'œil vigilant de la

Jean Jaurès, l'Institut d'histoire du temps présent, l'Institut François Mitterrand, l'Institut international d'histoire sociale d'Amsterdam, l'Institut Marc Sangnier, l'Institut Mémoire de l'édition contemporaine, l'Institut Pierre Mendès France, le musée Edmond Michelet, l'Office universitaire de recherche socialiste, etc.

¹ Passant de 135 à 1366.

² GAULTIER-VOITURIEZ (Odile), «Les Archives d'histoire contemporaine du CHEVS». *La Gazette des archives*, n° 184-185 «Les archives au service du public : quelles offres pour quelles attentes ? », Paris, Association des archivistes français, 2^e trim. 1999, p. 81-83.

³ En particulier la bibliothèque de Sciences Po, le dépôt légal de la Bibliothèque nationale de France et la salle des inventaires du Centre d'accueil et de recherches des Archives nationales.

⁴ Notamment l'Association des archivistes français (AAF) et le Collectif des centres de documentation en histoire ouvrière et sociale (CODHOS).

⁵ Comme Hippolyte Taine à la Bibliothèque nationale en 1993, le centenaire de la naissance de Gaston Monnerville en Guyane en 1997, «Marianne et ses hommes» à la mairie de Rambouillet en 1998, le quarantième anniversaire de la Constitution de 1958 en 1988 à Reims.

⁶ *Archives Sciences Po, 1^{ère} partie : l'École libre des sciences politiques (1872-1975)*, inventaire établi par Dominique Le Roux, FNSP, AHC, novembre 1984, 226 p. et annexes.

Sciences Po, 1945-1968, papiers Jacques Chapsal, inventaire établi par Dominique Le Roux, FNSP, AHC, décembre 1988, 94 p.

secrétaire du directeur-administrateur, au 27, rue Saint-Guillaume (VII^e), ce qui ne les empêche pas d'être communiquées¹. Ces fonds contiennent des documents sur l'administration et sur la gestion de l'enseignement, de la recherche, des publications et de la bibliothèque, les élèves, le personnel, les bâtiments (hôtels particuliers et autres locaux), le financement, les relations avec l'extérieur, la seconde guerre mondiale et les événements de 1968. Le fonds d'André Siegfried², premier président de la FNSP en 1945, est rapidement accueilli et traité³. Au cours des années, une grande attention est toujours portée aux fonds produits par les dirigeants de Sciences Po. Les papiers de François Goguel, président de la FNSP de 1971 à 1981, arrivent entre 1994 et 1999⁴. Le fonds de Jean Touchard, et celui de Serge Hurtig, secrétaire général puis directeur scientifique, entrent par étapes successives. Un grand soin est pris chaque année de faire relier les procès-verbaux du conseil d'administration de la Fondation, conservés dans le bureau de l'administrateur⁵.

Le grand hall
de Sciences Po
et la « péniche »,
27 rue Saint-
Guillaume, Paris
(Fonds Sciences Po,
4SP2-10)
© Sciences Po



¹ Une échelle amovible permet d'accéder au fonds conservé dans des combles situés au-dessus du bureau de la secrétaire.

² Historien, sociologue et économiste, enseignant à l'ELSP à partir de 1911 et auteur de l'ouvrage fondateur de la sociologie électorale, *Le tableau politique de la France de l'Ouest sous la III^e République*, Armand Colin, 1913, 536 p.

³ *Archives André Siegfried*, inventaire établi par Nicole Faure, FNSP/AHC, 1977, 2 vol., 255 et 45 p.

⁴ *Archives de François Goguel*, inventaire établi par Barbara Domenech, sous la direction d'Odile Gaultier-Voituriez, à partir des classements effectués par Paule Muraccioli et Carole Giry-Gautier, AHC, CHEVS/FNSP, juillet 1999, 103 p.

⁵ Jean-Pierre Millot, directeur administratif, « Procès-verbaux reliés des conseils d'administration de la FNSP depuis l'origine (1946) », note, 7 septembre 2000.

La Mission Archives : des archives institutionnelles aux archives de la recherche

Au début des années 1990, la responsable des Archives d'histoire contemporaine alerte la direction de Sciences Po sur les archives conservées dans les divers locaux de l'institution et nécessitant un traitement adapté. Une note, datée de juillet 1994, évoque la nécessité, pour la direction, de connaître la situation des archives de l'institution, « leur existence, leur contenu, leur localisation »¹. Mais il faut attendre le 1^{er} octobre 2004 pour que le directeur de Sciences Po, Richard Descoings, sensibilisé depuis plusieurs années à la question des archives par son intérêt personnel pour l'histoire de l'institution² et les festivités liées au 60^e anniversaire de la FNSP, crée une « Mission Archives » rattachée à la direction générale de l'établissement.

Dans une note adressée à Yanick Muguet, première responsable de la Mission Archives, Richard Descoings la charge d'établir « un état des lieux des archives existantes, sur tous supports, en toutes localisations et tous services relevant de la FNSP et de l'IEP de Paris » et de « proposer des solutions cohérentes d'archivage, s'agissant plus particulièrement des documents d'origine électronique ». Cette note précise que, pour mener à bien cette mission, l'archiviste prendra contact, en tant que déléguée de l'Administrateur de la FNSP, dans chaque service et sur chaque site avec le correspondant jugé le plus pertinent et fera éventuellement appel à la mémoire de membres ou anciens membres du personnel.

La Mission Archives s'étoffe ensuite en personnel, avec l'arrivée de Martine Prévot-Hubert et de Josiane Arvois qui étaient déjà en poste à Sciences Po. De 2005 à 2011, grâce à leur bonne connaissance de l'institution et dans des conditions parfois difficiles, elles ont collecté et classé des fonds d'archives historiques retrouvés dans différents locaux de l'institution : bureaux et sous-sols des 27 et 30, rue Saint-Guillaume ; 56, rue des Saints-Pères ; 9, rue de la Chaise ; 224, boulevard Saint-Germain ; et 13, rue de l'Université. Ces fonds très diversifiés couvrent la période allant de la création de l'École libre aux activités récentes de Sciences Po.

¹ Odile Gaultier-Voituriez, « Les archives de l'Institut d'études politiques et de la Fondation nationale des sciences politiques », note, juillet 1994.

² Intérêt qui aboutira à la réalisation du livre de Richard Descoings sur Sciences Po : *Sciences Po, de la Courneuve à Shanghai*, Presses de Sciences Po, 2007.

En 2007, avec l'aide de la Direction des systèmes d'information (DSI), elles coordonnent une opération de numérisation externalisée du fichier des anciens étudiants de Sciences Po. Cette numérisation d'environ 100 000 fiches d'élèves inscrits à Sciences Po de 1873 à 1985 permet aux services qui en ont l'autorisation d'avoir un accès en interne à chaque fiche numérisée, par une recherche sur le nom de l'étudiant et de connaître de manière explicite le contenu du ou des cursus suivis par l'étudiant.



Application « Historique fichier étudiants » de Sciences Po, fiche de l'élève François Hollande (diplômé en 1974) © Sciences Po

Depuis 2009, dans le cadre du projet institutionnel de Sciences Po, une réflexion est engagée à l'échelle de l'établissement sur son histoire et son patrimoine. Un groupe de travail constitué autour du chantier thématique « Raconter notre histoire » a été chargé de mener une réflexion sur l'identité de l'institution, son histoire et sa mémoire collective¹. Cette réflexion a mené à la création d'un projet mémoriel et identitaire sollicitant les archives de l'institution : la fresque numérique « Sciences Po stories », accessible en ligne depuis quelques mois sur le portail de l'institution².

¹ Dominique Parcollet et Martine Prévot-Hubert ont participé aux réunions de ce chantier thématique coordonné par Marie Ferrazzini (secrétaire générale de l'Observatoire sociologique du changement - OSC).

² <http://www.sciencespo.fr/fresque-pprd/#/fr/frise/>



Portrait d'Émile Boutmy, fondateur et directeur de l'École libre des sciences politiques de 1871 à 1906 (fresque historique « Sciences Po *Stories* », montage : Djeff Regottaz)
© Sciences Po

La structuration de la fonction archives

Dans la perspective des départs successifs à la retraite des personnels de la Mission Archives, en 2010 et 2011, s'est posée la question de l'avenir de la fonction archives. Des experts et des praticiens œuvrant dans le domaine de la gestion documentaire se sont réunis afin de faire des propositions d'ordre prospectif et stratégique à la direction de l'établissement¹. Ces réunions ont conduit à la rédaction d'une note énonçant l'importance pour l'institution de bien gérer ses archives du point de vue légal, mais aussi en tant qu'outil de pilotage institutionnel, bien que patrimonial de premier ordre et qu'atout stratégique de la politique de Sciences Po comme université de recherche de rang mondial².

¹ François Cavalier (directeur de la Bibliothèque de Sciences Po, Direction des ressources documentaires), Michel Gardette (directeur adjoint de Sciences Po, Direction scientifique), Donatienne Magnier (responsable du département valorisation et numérisation, Direction des ressources documentaires), Martine Prévot-Hubert (responsable de la Mission Archives) et Marie Scot (historienne, chargée de mission auprès de la Direction scientifique de Sciences Po).

² « Les archives de Sciences Po : quelles missions, quelles perspectives ? Note sur la Mission Archives », note établie par le groupe de réflexion sur l'avenir des Archives et rédigée par Marie Scot, 25 octobre 2011.

Cette note rappelle par ailleurs le rôle pionnier de Sciences Po dans la collecte et la conservation des documents et des données socio-politiques, *via* les documents sur les élections en France conservées par le Centre de recherches politiques de Sciences Po (CEVIPOF¹), les données collectées par le Centre de données socio-politiques de Sciences Po (CDSP²) et l'équipement DIME-SHS du CDSP³. Cette note stratégique fait aussi état des activités et projets novateurs de la Bibliothèque de Sciences Po dans le domaine de la gestion de documents nativement numériques et de la numérisation de documents : la plateforme d'Archives ouvertes institutionnelle SPIRE⁴ et la numérisation des dossiers de presse⁵.

En 2012, la Mission Archives est rattachée à la Bibliothèque de Sciences Po (Direction des ressources documentaires). Après une vacance d'un an, corrélative à une période mouvementée de l'histoire de Sciences Po à la suite du décès brutal de son directeur Richard Descoings le 3 avril 2012, le personnel de la Mission Archives est renouvelé⁶.

¹ Dès sa création en 1960, le CEVIPOF produit et collecte des archives et des données brutes sur la vie politique française (tracts, professions de foi, articles de presse, résultats électoraux), actuellement conservées par son centre de documentation dirigé par Odile Gaultier-Voituriez.

² Héritier de l'Observatoire interrégional du politique (OIP-1985), le Centre de données socio-politiques (CDSP-2005), unité mixte de service, est devenu un centre national de réalisation, de collecte, d'archivage et de diffusion d'enquêtes quantitatives (résultats électoraux, sondages) et qualitatives (entretiens), de développement d'outils, ainsi qu'un centre de veille et de formation aux méthodes quantitatives et qualitatives et aux bonnes pratiques d'enquête en sciences sociales. Le CDSP conserve notamment une banque de données de résultats électoraux français et diffuse de nombreuses enquêtes électorales.

³ L'équipement d'excellence « Données, infrastructures et méthodes d'enquête en sciences humaines et sociales » (DIME-SHS) vise à doter la France d'une nouvelle structure en matière de collecte, d'enrichissement et de diffusion des données pour la recherche en sciences humaines et sociales. Le volet dédié à la collecte et à l'exploitation d'enquêtes qualitatives « BeQuali », lancé en 2012, est pris en charge par une équipe comportant un chercheur en science politique (Guillaume Garcia), une ethnologue ayant réalisé des enquêtes au sein de dépôts d'archives (Anne Both) et une archiviste titulaire du Master de l'École des chartes (Sarah Cadorel), sous la direction d'une directrice de recherche au CNRS (Sophie Duchesne).

⁴ Spire est un outil de partage et de mise en valeur de la recherche offrant un accès gratuit aux publications scientifiques de la communauté académique de Sciences Po.

⁵ La Bibliothèque de Sciences Po constitue de 1945 à 2005 des dossiers de coupures de presse sur l'actualité politique, économique, sociale et culturelle de la France et de chacun des pays et régions du monde. La partie la plus ancienne du fonds (1945-1970) est progressivement numérisée et consultable sur place, soit à partir du catalogue de la Bibliothèque, soit directement sur la base en ligne.

⁶ Par le recrutement, le 1^{er} octobre 2012, de Goulven Le Brech, responsable de la Mission Archives, aidé de Didier Ratinaud, agent de bibliothèque.

Dès sa prise de fonction, le nouveau responsable de la Mission Archives a souhaité mettre en œuvre les préconisations du rapport Greene-Meissner « *More Product, Less Process* »¹ afin de poursuivre le travail de collecte de ses prédécesseurs tout en engageant des procédures de sensibilisation à la gestion des archives auprès des producteurs. La réalisation d'un récolement et d'un état des fonds lui a permis de prendre connaissance des domaines d'activité de l'institution n'ayant pas ou peu fait l'objet de versements. Si de nombreux fonds d'archives relevant de la scolarité et de l'enseignement, cœur de métier de Sciences Po, ont été collectés, d'autres secteurs n'ont pas encore fait l'objet d'opérations d'archivage. Partant de ce constat, d'octobre 2012 à octobre 2013 ont été collectés 108 mètres linéaires d'archives en provenance de la Direction des études et de la scolarité, de la Direction de la stratégie et du développement, du Département d'histoire et de la Direction générale de Sciences Po.

Les projets de la Mission Archives

À l'instar d'un grand nombre d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche français, tardivement dotés de services d'archives, Sciences Po accuse un retard dans le domaine de la conservation des archives nativement numériques. Néanmoins, l'actuelle mise en place d'un outil de gestion électronique des documents (GED) par la Direction des ressources documentaires (DRD) est un premier pas dans cette direction. Très sensible à ces questions, François Cavalier, le directeur des ressources documentaires, veille à ce que l'ensemble des acteurs concernés travaille en coordination : la DRD (l'archiviste et le *records manager*), la Direction des systèmes d'information et les autres directions. Plusieurs projets de numérisation et de mise en ligne de documents numérisés portés par la DRD sont en cours, dans une double optique de conservation et de valorisation du patrimoine documentaire de Sciences Po².

¹ GREENE (Mark), MEISSNER (Dennis), « *More Product, Less Process: Revamping Traditional Archival Processing* », *The American Archivist*, vol. 08, fall/winter 2005 (consultable en ligne). Analysant la variété des tâches qui incombent aux archivistes contemporains, cet article préconise de réévaluer le temps de travail accordé à la description des fonds, afin de réduire les arriérés tout en menant une activité prospective de collecte et de valorisation des fonds.

² La numérisation des dossiers de presse de la Bibliothèque notamment, mais aussi actuellement celle des tracts politiques et des entretiens de recherche.

Par ailleurs, dans l'objectif de compléter les sources écrites, une campagne d'histoire orale est lancée depuis octobre 2011, dans un but patrimonial autant que scientifique¹. Deux axes sont explorés : la gouvernance de Sciences Po (processus décisionnel) et la science à Sciences Po (dimension locale et ancrée de la production des savoirs). En mai 2012, 55 entretiens ont été réalisés, conservés sous format audio ainsi que sous forme transcrite.

Sur le plan de la valorisation des archives, une première exposition vient d'être réalisée à partir des fonds de la Mission Archives. Elle est le fruit d'un travail collaboratif avec la Bibliothèque, le Centre d'histoire et la Direction scientifique de Sciences Po. Cette exposition, intitulée « Scènes de la vie étudiante », présente des photographies, journaux et tracts des étudiants de l'après-guerre au milieu des années 1980. Elle se tient dans les vitrines de la Bibliothèque René Rémond (27, rue Saint-Guillaume), du 14 novembre 2013 au 13 janvier 2014².

Se pose enfin la question des archives de la recherche (archives des centres de recherche et des chercheurs)³. La sensibilisation des chercheurs, la collecte, le traitement et la valorisation des archives des centres est en effet un enjeu capital pour une institution de recherche en sciences humaines et sociales de notoriété mondiale comme Sciences Po⁴. À l'heure actuelle, le Centre d'histoire, le CEVIPOF, le CDSP et le Centre de sociologie des organisations (CSO) ont fait l'objet d'une première attention sur le plan archivistique⁵. Un chantier global de collecte des archives des centres de recherche et des chercheurs de Sciences Po est désormais à lancer, en coordination avec les acteurs de l'institution œuvrant dans le domaine du traitement et de la réutilisation des données de la recherche (Bibliothèque de Sciences Po, Centre d'histoire, projet DIME-SHS et centre de documentation du CEVIPOF).

¹ Cette campagne est menée par l'historienne Marie Scot (Direction scientifique).

² Voir le blog de Goulven Le Brech, *En attendant Mnémosyne*, billet du 20 novembre 2013. <http://enattendantmnemosyne.wordpress.com/>

³ À la veille du recrutement du nouveau responsable de la Mission Archives, une note a été rédigée à ce sujet, à l'attention de la Direction : « Note pour la sauvegarde des archives de la recherche de Sciences Po », par Anne Both (CDSP), Guillaume Garcia (CDSP), Odile Gaultier-Voituriez (CEVIPOF), Dominique Parcollet (CHSP) et Marie Scot (DS), 6 mars 2012.

⁴ Voir LE BRECH (Goulven), « Les archives des centres de recherche en sciences humaines et sociales », *Actes des journées FREDOC 2006 (CNRS) « Conservation et valorisation du patrimoine des organismes de recherche »*, Publications de l'Université de Saint-Etienne, 2008.

⁵ Un certain nombre d'archives de chercheurs du Centre de sociologie des organisations (Unité mixte de recherche Sciences Po-CNRS), dont celles de son fondateur Michel Crozier, ont été collectées et classées en 2008 par le service des archives du CNRS et versées aux Archives nationales (versement 20090319, fonds conservé sur le site de Pierrefitte-sur-Seine).

Conclusion

L'originalité de Sciences Po tient à la relation très forte entre archives, recherche et enseignement, ce que permettent les quatre missions confiées à la Fondation par l'ordonnance du 9 octobre 1945 (enseignement, recherche, édition et documentation). Le besoin initialement exprimé par les historiens a ainsi conduit à la naissance du service des Archives d'histoire contemporaine. Ce sont eux qui, en grande partie, ont permis l'entrée de fonds et qui les utilisent majoritairement pour faire progresser la connaissance de l'histoire contemporaine. Mais cela ne doit pas faire oublier le souci qu'ont toujours eu les présidents de Sciences Po de conserver aussi les archives traditionnellement moins classiques, comme les sources orales, les enquêtes électorales, les archives des entretiens et les sondages d'opinion pour les mettre à la disposition de tous, dans une vision résolument pluri et inter-disciplinaire. La création de la Mission Archives révèle enfin une attention de la Direction de Sciences Po et de sa Bibliothèque pour la conservation de son patrimoine archivistique institutionnel et sa volonté de préserver et de valoriser les archives de la recherche. Elle révèle, en outre, l'intérêt pour l'institution de se doter d'une gestion intégrée des archives, à des fins de justification et de droits.

Odile GAULTIER-VOITURIEZ

Responsable du centre de documentation du CEVIPOF

Sciences Po

odile.gaultiervoituriez@sciencespo.fr

Goulven LE BRECH

Responsable de la Mission Archives

Sciences Po

goulven.lebrech@sciencespo.fr